

cgt - ptt - 13

POUR UNE MUTUELLE AU SERVICE DE TOUS

VOTEZ pour les candidats soutenus par la C.G.T.

La Mutuelle des P.T.T. : interlocuteur unique pour la couverture de la maladie.
Complément naturel de la Sécurité Sociale, la Mutuelle gère les dossiers maladie de tous les agents, mutualistes ou non. Avantage pour les mutualistes : le remboursement se fait en une seule fois.

Un niveau de couverture élevé :

En effet, la Mutuelle assure un remboursement à 100 % de nombreux soins. Des acquis ont été obtenus dans la dernière période : meilleurs remboursements en optique et en dentaire même si, sur ce plan, de gros progrès restent encore à faire.

Une couverture élevée, la Mutuelle joue bien ce rôle-là ... mais à QUEL PRIX ?

Les cotisations ont trop augmenté. Ceci est dû, notamment, à des désengagements successifs de la Sécu (passage de nombreux médicaments à 40 %, augmentation du forfait hospitalier).

Pour pallier à la baisse du niveau de protection sociale, la Mutuelle s'engage dans la spirale sans fin de l'augmentation des cotisations.

En la matière, son rôle devrait être d'agir pour que la Sécurité Sociale assume ses responsabilités financières. Pour cela, les dirigeants actuels de la Mutuelle ne font pas tout le nécessaire, en particulier :

- *La MGPTT a soutenu la CSG qui institue, pour la première fois, une cotisation des salariés sur les prestations familiales,*
- *La MGPTT propose des compléments retraites par capitalisation (CREF) qui ne garantissent pas le pouvoir d'achat des sommes reversées,*
- *La MGPTT tente de remettre en cause les principes de solidarité en proposant une cotisation «au risque» au lieu d'une cotisation selon le salaire.*

Les dirigeants actuels de la Mutuelle dévoient le rôle qu'elle doit avoir.

En votant pour les candidats soutenus par la C.G.T. :

Sortants : FESQUET Guy
PISSON Georges

Nouveaux : FLOURET Georges
PIERA Claudine
ROVERA Juliette
VANNI Alain
ANSALDI Henry
BUCHACA André

VOUS VOUS DONNEREZ LES MOYENS D'INTERVENIR :

- ☛ **POUR** que la Mutuelle reste celle de TOUS les agents de La Poste et de France Télécom
- ☛ **POUR** que la Mutuelle remplisse et améliore son rôle de solidarité, de complément de la Sécurité Sociale, en maintenant le remboursement unique, de prévention, sans qu'elle se dévoie dans la spéculation financière digne des assurances privées,
- ☛ **POUR** que la transparence soit réelle et que chacun puisse intervenir sur les choix,
- ☛ **POUR** que les exploitants apportent une aide à la hauteur des besoins.